

SECTION SYNDICALE C.F.T.C D'AULNAY-SOUS-BOIS

Le 17 décembre 2021

Chers collègues,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le texte de la déclaration faite par le syndicat CFTC lors de l'ouverture du Comité Technique de ce jour qui a dû être annulé faute de quorum lié à l'absence de certains représentants du personnel...

« Quand certaines organisations syndicales que, par bienveillance, nous ne citerons pas pour éviter de leur faire une mauvaise publicité sont régulièrement absentes des instances paritaires où elles sont censées siéger pour défendre les intérêts des agents qui les ont élus, le syndicat CFTC, lui, a fait le choix de ne pas pratiquer la politique de la chaise vide et de faire des propositions concrètes et argumentées dans l'intérêt de ses adhérents en particulier et de l'ensemble des agents de notre collectivité en général. »

C'est ainsi que pour le retour aux 1607 heures la mairie a pris en compte les propositions que nous avions formulées et soutenues pour les cadres à 39 heures notamment. La délibération n° 66 intitulée sobrement « 1607 heures » par l'administration a donc été approuvée lors du conseil municipal du mercredi 15 décembre en intégrant l'intégralité de nos propositions qui visaient à ne pas pénaliser encore un peu plus les cadres particulièrement mal traités dans les propositions initiales qui nous avaient été présentées par la DRH.

C'est ainsi également que grâce à notre expertise et à nos interventions répétées nous avons pu convaincre l'administration de revenir sur le point n° 7 de l'ordre du jour qui concernait la présentation d'un nouvel organigramme de la Direction des Ressources Humaines. Nous avons également fait des propositions dans l'intérêt des agents de la DRH mais aussi de la collectivité et un nouvel organigramme tenant compte de nos observations sera présenté lors du prochain CT en janvier qui pourra donc se réunir sans condition de quorum cette fois-ci.

Le syndicat CFTC fidèle à ses valeurs continuera à être présent dans les instances paritaires et constructif dans ses propositions dans l'intérêt des agents de notre collectivité.

Je tiens également à préciser, n'en déplaise au syndicat brillant par son absence dans les instances paritaires et les groupes de travail et malgré cela se croyant autorisé à donner des leçons aux autres organisations du personnel présentes dans le dialogue social avec la mairie, que le syndicat CFTC n'est pas du tout en conflit avec les représentants de la CGT.

En effet, une divergence de point de vue sur des actions à mener dans le cadre de la politique syndicale ne fait pas de nous des ennemis.

Nous avons le même objectif commun qui est celui de l'intérêt des agents mais avec des méthodes parfois différentes.

La CFTC sera toujours présente dans le dialogue social et ne cédera pas à la tentation facile de la « chaise vide ». C'est de l'échange d'idées et de points de vue différents que se nourrit la démocratie, une valeur fondatrice du syndicat CFTC et qui nous est si chère à Aulnay-sous-Bois. »

TOUS UNIS POUR ÊTRE PLUS FORTS !!!